

## Département de la Moselle

### Arrondissement de Boulay

## Communauté de Communes de la Houve et du Pays Boulageois

---

### Registre des délibérations du Conseil Communautaire

---

### Extrait du procès-verbal des délibérations du Conseil Communautaire

---

### Séance du 14 octobre 2021

Etaient présents :

*Monsieur François GOSSLER (Bannay), Madame Christine THIEL (Berviller en Moselle), Monsieur Jean-Michel OGET (Bettange), Monsieur Gérard BAZIN (Bionville-sur-Nied), Monsieur Turgay KAYA, Madame MEGEL-FESTOR Sylviane, Monsieur Philippe SCHUTZ, Monsieur Alain PIFFER (pouvoir de M. Vincent CRAUSER), Madame Christelle EBERSVEILLER (pouvoir de Mme Ginette MAGRAS), Madame Murielle HECHT, Madame Anne KRIKAVA Boulay), Monsieur Marc SCHNEIDER (Brouck), Monsieur René BERNARD (Château-Rouge), Monsieur Patrick PIERRE (Condé-Northen), Monsieur Jean-Michel BRUN (Coume), Monsieur Richard GEORGEL (Dalem), Monsieur François BIR (Denting), Monsieur Edouard HOMBOURGER (Eblange), Monsieur Christian KOCH (Gomelange), M. André ISLER (Guinkirchen), Mme Roselyne DA SOLLER (pouvoir de M. Joseph KELLER) (Hargarten-aux-Mines), Monsieur Christian LAURENTZ (Helstroff), Monsieur Bernard SCHOECK (Hinckange), Monsieur Antonio MONGELLI (Mégange), Madame Joelle HOFFMANN, Madame Rachel SESKO, Monsieur Jean NAVEL (Merten), Monsieur Bernard COLBUS (Momerstroff), Madame Christiane MULLER (Narbéfontaine), Monsieur Gérard CRUSEM (Niedervisse), Monsieur Eddi ZYLA (Obervisse), Monsieur Gérard SIMON (pouvoir de M. Emmanuel MICHEL) (Ottonville), Monsieur Thierry UJMA, Monsieur Fabrice CHILLES (Piblange), Monsieur Adrien SCHERER (pouvoir de M. Gabriel CONTELLY) (Rémering), Monsieur Denis BUTTERBACH (pouvoir de M. Michel ARNOULD) (Valmunster), Monsieur Franck ROGOVITZ (Varize), Monsieur Jean-Jacques SCHRAMM (Villing), Monsieur Alain DAUENDORFFER (Voelfling lès Bouzonville), Monsieur Jean-Claude BRETNACHER (pouvoir de M. Didier TALAMONA) (Volmerange lès Boulay).*

*Sous la présidence de M. Jean-Michel BRUN, Président*

*Conseillers en fonction : 59*

*Conseillers présents : 48*

*Dont représentés : 6*

*Conseillers absents : 11*

#### **POINT N° 1 : Désignation du secrétaire de séance**

*Monsieur Jean-Michel BRUN, Président, propose que Monsieur DANNER, Directeur Général des Services, soit désigné secrétaire de la séance.*

*Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire,*

**DECIDE A L'UNANIMITE**

- 1) D'approuver la proposition du Président,

### **POINT N°2 : Adoption du Pacte Territorial de Relance et de Transition Ecologique (PTRTE)**

Monsieur Jean-Michel BRUN, Président, rappelle au conseil que les éléments constitutifs du PTRTE ont été envoyés aux conseillers en pièce jointe à l'ordre du jour.

Comme la CCHPB s'y est engagée, ce projet de PTRTE intègre l'ensemble des projets communaux et intercommunaux identifiés pour le mandat en cours. Afin de flécher les projets matures pouvant faire l'objet d'un démarrage en 2022, ceux-ci font l'objet d'une fiche-action plus détaillée. Les projets pour les années 2023 et suivantes sont inscrits au PTRTE mais ne sont pas encore assez aboutis pour bénéficier de ce niveau de détail.

Il est rappelé à l'ensemble des communes qu'une fois le PTRTE adopté, elles doivent monter leurs dossiers de demande de subvention de la manière habituelle. Cependant, les délais d'instruction ont changé cette année concernant la DETR/DSIL, avec une date limite de retour des dossiers fixée au 31/12/2021.

La commune de Hargarten-aux-Mines a souhaité ajouter un dernier projet pour 2022, avec la rénovation de la cuisine de la salle des fêtes. Celui-ci a été ajouté au document final.

Après cette délibération, le PTRTE sera soumis pour validation par les services régionaux et préfectoraux.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire,

#### **DECIDE A L'UNANIMITE**

- 1) D'adopter le PTRTE tel que joint à la présente,
- 2) D'autoriser le Président à signer toute pièce administrative et financière afférente,

-----

### **POINT N°3 : Désignation des représentants de la CCHPB suite à démission – Proposition de vote à main levée**

Le Président explique que le point suivant de l'ordre du jour est consacré à des désignations des représentants de la CCHPB à la Mission Locale pour l'Emploi et à l'Hôpital de Boulay.

Vu le nombre important que cela représente et le temps que prendraient ces votes s'ils devaient avoir lieu à bulletin secret, pour éviter la manipulation de plusieurs bulletins de vote entre de nombreuses mains en cette période épidémique, conformément à l'article L2121-21 du CGCT et à l'article 4 de la loi n°2020-760 du 22 juin 2020, le Président propose à l'assemblée de prendre une délibération à l'unanimité afin de prévoir un vote à main levée en lieu et place du vote secret.

Il rappelle que, quel que soit le mode de scrutin choisi, si une seule candidature a été déposée pour chaque poste à pourvoir les nominations prennent effet immédiatement et il en est donné lecture par le Président.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire,

#### **DECIDE A L'UNANIMITE**

- 1) De procéder à l'ensemble des votes pour les désignations à main levée en lieu et place du vote secret,
- 2) D'autoriser le Président à signer toute pièce administrative et comptable afférente,

-----

### **POINT N°4 : Désignation du représentant de la CCHPB au conseil de surveillance de l'hôpital Le Secq de Crépy de Boulay**

Le Président explique que M. Pascal RAPP, délégué communautaire, nous a informé de sa démission à ce poste. Il conviendra donc de désigner un nouveau représentant au conseil de surveillance.

Le Président propose la candidature de M. Denis BUTTERBACH, vice-président délégué à la santé

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire,

**DECIDE A L'UNANIMITE**

- 1) De désigner M. Denis BUTTERBACH comme représentant de la CCHPB au conseil de surveillance de l'hôpital Le Secq de Crépy de Boulay,
- 2) D'autoriser le Président à signer toute pièce administrative et comptable afférente,

-----

**POINT N°5 : Désignation du représentant de la CCHPB à la Mission Locale pour l'emploi**

Le Président explique que M. Pascal RAPP, délégué communautaire, nous a informé de sa démission à ce poste. Il conviendra donc de désigner un nouveau représentant dans cet organisme.

Le Président propose la candidature de Mme Ginette MAGRAS, vice-président déléguée à l'insertion et l'emploi

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire,

**DECIDE A L'UNANIMITE**

- 1) De désigner Mme Ginette MAGRAS comme représentant de la CCHPB à la Mission Locale pour l'Emploi,
- 2) D'autoriser le Président à signer toute pièce administrative et comptable afférente,

-----

Les membres du conseil communautaire,